

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Maxence DELSAUT	44	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1	44h	Maxence DELSAUT Sandrine DELILLE Elise FRANCOIS Gaëtan ROUSSELET Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1 : 24h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assumer son rôle social et politique • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)

- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Acquis d'apprentissage spécifiques

Développer les bases d'une communication professionnelle

Contenu de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1

- Exploration et pratique de genres oraux et écrits I, parmi lesquels : l'essai, les articles scientifiques ou de vulgarisation scientifique, le roman, la BD, l'album, la chanson, le théâtre, la presse orale et écrite, la littérature de jeunesse, le fantastique, le conte, le mythe, le récit de vie...
- Initiation à certains outils de communication, parmi lesquels :

- le jeu dramatique, l'improvisation ;

- l'écoute et la reformulation ;

- le débat ;

- la conversation, l'entretien ;

- les outils de communication améliorée ou alternative.

Méthodes d'enseignement

Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, Activités synchrones et/ou asynchrones en distanciel

Supports

Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités/supports sur Teams et/ou sur l'e-campus

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1

Cf. contrat didactique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 1 :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen écrit vaudra pour 70% de cette note.

Lors de la session de rattrapage, l'examen oral vaut pour 100% de la note finale.

Les étudiants en situation de chevauchement ainsi que les étudiants en session prolongée doivent prendre contact avec l'enseignant afin de contractualiser avec lui les modalités d'évaluation.

Année académique : **2021 - 2022**